

<http://www.ouest-france.fr/normandie/portbail-50580/desensablement-du-port-de-portbail-ou-en-sont-les-travaux-4026071>

Désensablement du port de Portbail : où en sont les travaux ?



Les 90 000 m³ de sédiments annoncés voilà quelques mois par certains observateurs du port tournent en réalité « **aux alentours de 30 000 m³, voire un peu plus** », rectifie Jean Morin, vice-président en charge de l'infrastructure et de l'environnement au conseil départemental. Les travaux ont commencé « **mais dans un port, on ne fait pas ce qu'on veut** », rappelle le vice-président. « **Depuis le 17 décembre 2015, on a l'arrêté autorisant le désensablement. Partant de là, le chantier va se dérouler avec une succession d'autorisations** ». Par exemple, avant la mise en place des tuyaux dans le chenal, « **l'entreprise doit déposer un plan de pose auprès de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM)**. » Des démarches pouvant conduire à des arrêts momentanés des travaux, mais sans incidence sur le programme fixé. « **C'est un très gros chantier et nous sommes dans un système complexe** ». En tout état de cause, « **l'entreprise a pour mission de terminer pour la fin du mois d'avril. Normalement, la remise à l'eau est fixée au 1^{er} mai. Notre objectif, c'est d'inaugurer ce chantier fin mai** ».

Plus d'infos dans Ouest-France, édition de la Manche du mercredi 10 février, à lire aussi en [édition numérique](#).